



CONFINTEA VI



Affaires prioritaires

Document public du Conseil International d'Éducation des Adultes (ICAE)

Après une consultation exhaustive parmi ses membres et réseaux, le Conseil International d'Éducation des Adultes (ICAE, d'après son sigle en anglais), dans un esprit de dialogue avec les gouvernements et les agences internationales, propose quatre sujets comme domaines prioritaires pour le débat et la prise de décisions sur l'Éducation et l'Apprentissage des Jeunes et des Adultes (ALE, d'après son sigle en anglais) pour la prochaine CONFINTEA VI qui aura lieu à Belém, Brésil, en mai 2009, et pour les conférences préparatoires qui se développeront dans toutes les régions du monde.

Ces quatre sujets sont les suivants :

1. La pauvreté et l'inégalité sociale et culturelle croissante, un point de référence important par rapport à l'*éducation et l'apprentissage des jeunes et des adultes* (ALE) orientés vers le travail.
2. Le droit à l'éducation et à l'apprentissage des femmes et des hommes immigrants. Les principes fondamentaux de ce sujet sont, d'abord, que les illégaux n'existent pas, seule des personnes sans papiers et, puis et surtout, que les réfugiés ont le droit de survivre et de reconstruire leurs vies.
3. La priorité de l'éducation des adultes, y compris l'alphabétisation, comme une partie des objectifs de l'*Éducation pour Tous et Toutes* (EPT) et comme un outil essentiel pour les atteindre. Également, l'éducation des adultes est un élément invisible mais central des OMD, et elle est indispensable pour toutes les stratégies qui tâchent de les accomplir.
4. Le besoin de nouvelles politiques et d'une nouvelle législation pour assurer le droit à l'apprentissage sans discrimination d'âge, de genre, de race, d'ethnie, de classe, d'orientation sexuelle, de religion, d'incapacité et de statut national, et pour une vraie mise en œuvre qui sera mise à l'épreuve quand l'enveloppe financière concrète sera effectuée. Les politiques et la législation (y compris les mesures pour aborder les discriminations dans tous ces domaines) sont des conditions préalablement requises pour obtenir ceci, mais la mise en œuvre du droit à l'éducation dépendra d'assurer que l'on dispose des ressources suffisantes, voire le financement. Celle-ci sera la dernière preuve de l'engagement du gouvernement.

Afin d'atteindre ces objectifs, il est absolument nécessaire d'avoir des mécanismes de surveillance internationale légitimes.

1. Pauvreté, inégalité économique et éducation et apprentissage des jeunes et des adultes

La pauvreté et l'exclusion sociale ne peuvent pas se dissocier de l'inégalité structurelle qui est reflétée et à la fois renforcée par la distribution inégale des activités d'apprentissage en rapport au travail, que ce soit la formation et l'éducation professionnelle ou le développement des capacités pour la vie et la subsistance. Les personnes économiquement marginalisées doivent être la priorité des délibérations de la CONFINTEA VI, et il faut reconnaître l'interdépendance entre l'apprentissage pour le travail, l'apprentissage pour le renforcement individuel et collectif du pouvoir et l'apprentissage pour la justice sociale. Dans ce contexte, le sujet de la participation inégale dans l'éducation des jeunes et des adultes organisée et non-formelle doit devenir une priorité dans les délibérations de la CONFINTEA VI.

Ce qui est en jeu est le droit à l'apprentissage et à l'éducation de personnes qui n'ont pas une éducation de la première enfance significative, d'adultes, de membres de minorités ethniques et peuples indigènes, de demandeurs d'asile ou réfugiés, ainsi que de personnes avec des capacités différentes et incapacités, parmi d'autres. Les femmes et les hommes qui travaillent dans l'économie formelle requièrent un travail décent, durable, et des opportunités pour continuer d'apprendre, d'améliorer leurs capacités ainsi que la possibilité d'améliorer leurs qualifications pour protéger ou favoriser les opportunités de gagner sa vie et obtenir satisfaction dans le travail.

La demande des personnes actives dans l'agriculture informelle ou l'économie solidaire pour une éducation et une formation non-formelle est également urgente. Les femmes et les hommes qui travaillent dans l'économie informelle ont le droit d'améliorer leurs capacités et leurs connaissances en vue d'améliorer les activités de production dont leur survie dépend et afin d'obtenir un progrès économique, social et éducatif. La plupart des travailleurs/travailleuses qui perçoivent une rémunération basse pour leur travail sont des femmes, dont un grand nombre sont actives dans l'économie informelle et, actuellement, elles deviennent des chefs de famille. Les femmes sont la population prioritaire pour le développement de politiques autour du travail décent, la sécurité sociale, l'éducation et le développement.

Les stratégies afin d'atteindre ce but doivent tenir compte de l'impact du travail non rémunéré, « invisible » et ménager (économie du soin) sur les capacités des femmes de participer à des activités d'apprentissage qui visent à réduire les inégalités économiques et les opportunités de travail restreintes.

Une stratégie à succès pour résoudre la crise actuelle de l'alimentation doit comprendre une forte extension agricole et l'alphabétisation dans les zones rurales de tous les continents.

Tel qu'il est démontré par les *Rapports Mondiaux de Suivi (GMR*, d'après son sigle en anglais) de l'UNESCO sur l'EPT, en ce qui concerne l'économie formelle et celle informelle, les discriminations de genre dans l'accès à l'éducation de base et l'apprentissage des jeunes et des adultes dans l'éducation et la formation en général doivent être un sujet que la CONFINTEA VI doit traiter. De même, dans le lieu de travail il existe la discrimination en ce qui concerne les opportunités d'apprentissage en rapport au travail. Les études et les analyses devraient tenir également compte de

l'impact de la sous-représentation des femmes dans des catégories qui donnent le statut et dans des réseaux où les opportunités d'apprentissage sont plus fréquentes.

Une stratégie clé pour un développement juste dans l'apprentissage des jeunes et des adultes par rapport au travail et qui permette de réduire l'inégalité économique est une approche de l'apprentissage défini par les protagonistes eux-mêmes/elles-mêmes, tout en reconnaissant la diversité des populations et appréciant leurs styles de vie et la multiplicité de dimensions de leurs aspirations d'apprentissage.

La conférence doit considérer l'influence d'un plan d'études avec une perspective de genre dans les types d'aspirations et de travaux tant d'hommes que de femmes, et rappeler le potentiel à renforcer au lieu de défier les stéréotypes de genre.

Finalement, les réponses de l'éducation des adultes à la pauvreté, y compris les inégalités économiques, doivent être liées à des actions interdisciplinaires et intergouvernementales dans d'autres domaines tels que la garde des enfants, la santé, la justice, la société civile, le logement et l'environnement, et elles doivent recevoir également leur support.

Par exemple : afin de pouvoir fonctionner dans une économie de subsistance, le droit à l'éducation et à l'apprentissage tout au long de la vie (en particulier, l'alphabétisation), ne peuvent pas se séparer des politiques économiques et des réformes agraires, de la production et de la consommations durables en tant qu'éléments critiques qu'il faut ajouter aux plans d'éducation des adultes, les liant à la qualité de l'environnement et à la qualité de vie.

Actuellement, la crise alimentaire globale est la priorité absolue qu'il faut affronter, car elle menace les besoins de base, ce qui met en risque la survie biologique de millions de personnes, notamment dans les pays pauvres. L'éducation des adultes doit fournir une formation et une information appropriées pour faire face à ce problème critique qui a un impacte plus profond sur les femmes et les enfants.

2. Le droit à l'éducation et à l'apprentissage des femmes et des hommes immigrants

La migration est un phénomène mondial nord-sud, est-ouest, sud-sud, à l'intérieur de chaque pays, etc. Il n'y a pas d'immigrants illégaux, mais des personnes en situation irrégulière. De la même façon le droit à l'éducation des réfugiés est essentiel pour que ces 50 millions de personnes puissent survivre et reconstruire leurs vies. Toutes et tous, nous sommes des citoyens et des citoyennes du monde protégés/ées par la *Déclaration Universelle des Droits de l'Homme* qui établit que, non seulement les citoyens/ennes enregistré/ées, mais *toute personne* a droit à l'éducation.

La demande sociale pour l'éducation des jeunes et des adultes est réciproque. D'abord, il y a les droits des immigrants à l'apprentissage de la langue, à la formation et à l'éducation professionnelle, à l'éducation en citoyenneté, et à profiter d'opportunités générales d'apprentissage, à la formation avec le support des employeurs ainsi qu'à la reconnaissance et l'acceptation des expériences et des mentions antérieures. L'éducation par rapport à la migration implique aussi des opportunités d'apprentissage pour les communautés d'accueil, pour les leaders locaux, les fournisseurs de services, les syndicats et le grand public. Les plans doivent cultiver les capacités, l'entente et les connaissances nécessaires pour traiter les sujets qui naissent de la migration et des migrants, ce qui comprend une éducation en

Droits Humains - toutes les cultures sont respectables mais certaines pratiques culturelles sont oppressives.

La migration offre des opportunités uniques pour l'éducation multiculturelle et interculturelle. Ceci requiert des espaces sûrs, au niveau local, pour l'apprentissage mutuel. Cependant, la migration est dangereuse, et des stratégies éducatives pour faire face à des sujets mondiaux tels que l'apparition, en même temps, de la traite des blanches, sont également nécessaires.

L'appui financier que les diasporas envoient à leurs communautés d'origine est trois fois plus important que le total de l'*Aide Officielle au Développement (AOD)*, et il doit être reconnu. Encore plus, il faut assumer les responsabilités financières du fait de prendre les capacités et les expériences d'autres nations. L'impact de la fuite des cerveaux requiert une compensation internationale.

3. La priorité absolue de l'alphabétisation des adultes

La mauvaise mise en œuvre des objectifs de l'EPT sur l'alphabétisation des adultes est bien documentée et elle est un scandale au niveau mondial. Ceci arrive malgré le fait qu'il y a des preuves fondées de la contribution de l'alphabétisation des adultes à la qualité de vie des gens, à la bonne performance scolaire des enfants comme résultat de l'éducation des mères et des pères, à l'augmentation de la productivité agricole et la production d'aliments, à la capacité pour résoudre des conflits dans les communautés, à l'amélioration des capacités de base dans les lieux de travail tel qu'il est requis par le développement industriel, à l'approvisionnement efficace des soins de santé universels, etc.

Il est nécessaire de changer substantiellement les politiques existantes, ce qui sera l'une des attentes principales pendant la CONFINTEA VI.

L'alphabétisation des adultes est une réalité multidimensionnelle qui demande une diversité d'approches et de mesures, ainsi que le développement de milieux qui favorisent l'alphabétisation. Celle-ci doit être vue comme un processus continu, qui doit être régulier et tout au long de la vie, plutôt que comme un ensemble cognitif de capacités dont le résultat est un état permanent d'alphabétisation. Les politiques doivent non seulement déterminer l'acquisition de capacités, mais elles doivent appuyer leur durabilité. Le problème de la récurrence de l'analphabétisme est sérieux. Afin de traiter ce problème il est nécessaire de lier l'alphabétisation des adultes à l'expérience de vie des personnes qui apprennent, telle que les programmes fondés sur le microcrédit pour les femmes.

La compétence et l'habileté existent. La demande sociale est bien exprimée. Ce dont on a besoin est l'ACTION de la part des gouvernements nationaux (y affectant l'équivalent au 3% des budgets nationaux de l'éducation), la coopération des agences multilatérales (reconnaissant l'éducation des jeunes et des adultes comme une priorité complémentaire à l'éducation primaire universelle). L'*Initiative pour l'Alphabétisation : Savoir pour pouvoir (LIFE)*, d'après son sigle en anglais) est clairement sous-financée. Afin d'avoir du succès, l'*Initiative de mise en œuvre accélérée (IMOA)* doit redécouvrir la contribution essentielle de l'alphabétisation des jeunes et des adultes.

On a également besoin est de vérifier et de défier les politiques actuelles du Fonds Monétaire International (FMI) qui demandent que les gouvernements nationaux gèlent ses investissements en éducation.

La CONFINTEA aura lieu après la finalisation de plusieurs révisions clé de politiques qui aideront à créer un moment spécial : la révision à mi-terme de l'Initiative de mise en œuvre accélérée ; la révision de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation ; la révision à mi-terme d'EPT ; le Rapport Mondial de Suivi pour 2009 (*Surmonter l'inégalité : pourquoi la gouvernance est importante*) qui sera publié en novembre ; la *Conférence sur le Financement du Développement*, la Campagne Mondiale pour l'Éducation (CME) et le processus d'évaluation à mi-terme des OMD. Il faudra présenter, aux réunions régionales préparatoires, des exemples positifs qui illustrent la préoccupation démontrée par certains gouvernements et certaines agences de coopération.

Des « benchmarks » (points de référence) internationaux, quantitatifs et qualitatifs, sont nécessaires pour surveiller le leadership et les ressources engagés par les gouvernements afin d'analyser la situation des participants à des cours d'alphabétisation et des facilitateurs, leurs conditions de travail et leur formation, pour analyser l'approvisionnement de matériels et l'enrichissement des milieux éducatifs propices pour l'alphabétisation, afin de soutenir des investissements publics, tant nationaux qu'internationaux. Des indicateurs sont également nécessaires, sur lesquels il existe un accord pour chacune de ces dimensions des politiques d'alphabétisation des jeunes et des adultes.

4. Nouvelles politiques et législation, vraie mise en œuvre, vraie enveloppe financière

Les politiques d'éducation des adultes traversent plusieurs secteurs d'activité car la capacité d'action croissante de l'ensemble de la population des adultes est devenue une condition préalable requise dans tous les domaines de l'intervention gouvernementale : l'agriculture, le développement industriel, la santé, l'environnement, la justice pénale, etc. Le sujet a deux aspects : l'accès aux opportunités d'apprentissage, et la qualité et la pertinence de l'éducation accordée. Un aspect fondamental pour la CONFINTEA VI et les réunions préparatoires est l'absence de référence à l'éducation, à l'alphabétisation et à l'apprentissage des adultes dans les OMD, malgré le fait qu'aucun des *Objectifs du millénaire pour le développement* ne pourrait être atteint sans ceux-là. Même s'il n'est établi formellement nulle part, l'apprentissage des adultes est nécessaire partout pour assurer la participation active de la société civile locale dans la mise en œuvre de tous et chacun des objectifs.

Il est également fondamental pour transversaliser les *Objectifs du millénaire pour le développement* – OMD, avec une approche d'égalité de genre. Il faut prendre diverses mesures pour traiter la négligence actuelle vers l'apprentissage des adultes. Les pays qui n'ont pas une politique pour l'éducation des adultes doivent en formuler une, car la politique générale sur l'éducation n'est pas suffisante pour contrecarrer la tendance à marginaliser les intérêts des adultes ; il faut repérer et communiquer

clairement les accords concernant son approvisionnement, ainsi que les organismes et les départements, tenant particulièrement compte que l'apprentissage des adultes est une inquiétude transversale ; les plans d'éducation des adultes doivent être sensibles à la discrimination de genre et à d'autres causes de pauvreté et d'exclusion sociales ; des éducateurs et des facilitateurs sont nécessaires pour le renforcement des institutions et dans le but d'améliorer ce que l'on comprend par pédagogie et les dimensions de la marginalisation.

De toute façon, sans l'intervention gouvernementale, sans des politiques d'orientation, sans l'appui institutionnel de l'état, sans un contrôle de l'état, sans un suivi national, sans l'investissement public, la tendance prédominante de la reproduction de l'inégalité va prévaloir. Sans ces politiques, la contribution espérée de l'éducation et l'alphabétisation des adultes en particulier ne pourra pas se concrétiser.

Nos objectifs quant au financement de l'éducation sont claires : il faut une augmentation du pourcentage affecté à l'éducation dans le budget national par rapport à d'autres budgets (par exemple, celui de la défense), une augmentation de la partie du budget de l'éducation affecté à *l'éducation et l'alphabétisation des jeunes et des adultes* (ALE) et que l'on puisse surveiller les budgets nationaux afin d'assurer un investissement efficient là où il est le plus nécessaire : dans l'intelligence et la créativité collective de notre société et dans l'initiative et le génie des personnes.

Nous devons plaider et tenir un dialogue avec des donateurs pour la reconnaissance de *l'alphabétisation des adultes* comme une priorité complémentaire à *l'éducation primaire universelle* (UPE, d'après son sigle en anglais).

Une incidence à succès dans les politiques d'apprentissage des jeunes et des adultes requiert la participation d'un vaste éventail d'organisations de la société civile : des mouvements d'adultes qui apprennent, des syndicats, des groupes de femmes, des mouvements nationaux et régionaux de l'éducation des jeunes et des adultes. Les adultes qui apprennent et leurs histoires à succès sont ceux qui peuvent avoir une incidence plus importante.

5. Le besoin de mécanismes internationaux légitimes de suivi

Pour que les actions soient concrétisées il faut des mécanismes internationaux de suivi sans lesquels ce n'est pas possible de faire du travail de plaidoyer fondé sur des données concrètes. Sa réalisation est possible dans le cadre du programme de l'EPT, les OMD, si l'on ajoute des indicateurs pertinents pour l'éducation des adultes à chacun des objectifs et l'on continue d'ajouter des indicateurs similaires d'alphabétisation et d'éducation des adultes à l'Initiative de mise en œuvre accélérée, tout en utilisant les « benchmarks » ou points de référence de la Campagne mondiale pour l'éducation (CME) et comme une initiative autonome de suivi post-CONFINTEA.

Des nouveaux « benchmarks » quantitatifs et qualitatifs sont nécessaires pour mettre en évidence la transversalisation de genre et toutes ses intersections autour de la race, l'incapacité, etc. En plus, des solutions effectives contre la pauvreté, l'exclusion, la crise alimentaire, la migration et les déplacements provoqués par le

changement du climat ne sont pas possibles si les politiques éducatives ne tiennent pas compte du contexte mondial changeant et instable. En ce qui concerne l'accès, on a besoin de mécanismes de suivi pour suivre à la trace les multiples causes de la marginalisation et pour fournir des données de redoublements et des réussites, notamment par rapport à l'alphabétisation. Dans l'éducation de base, les données de redoublement scolaire ont été fondamentales pour ordonner et dessiner des politiques et des programmes.

Conclusion : Temps d'action

On a urgemment besoin d'actions concrètes qui reconnaissent la dignité de chaque femme et de chaque homme. Le droit d'une personne à apprendre, et surtout son droit à l'alphabétisation, est le droit à améliorer ses conditions de vie, à rêver d'un avenir et à avoir la possibilité, avec d'autres personnes, de construire et de reconstruire leurs vies et leur environnement. L'exercice de ce droit fondamental qui habilite d'autres droits est plus urgent que jamais dans des localités rurales et dans des secteurs urbains, dans l'économie de subsistance et dans les lieux de travail, parmi des citoyens et citoyennes nationaux, ainsi que parmi des immigrants enregistrés et des personnes dans des situations irrégulières et ce, dans toutes et chacune des régions du monde.

La crise alimentaire ne trouvera pas une solution sans une capacité d'action plus forte des femmes et des hommes, travaillant la terre dans chaque continent, améliorant la qualité de vie et l'environnement, révisant les modèles vers une production et une consommation durables.

L'objectif de *Santé pour tous et toutes* ne sera jamais atteint sans une augmentation significative et une portée universelle de l'alphabétisation sanitaire.

L'avenir de la planète dépend de la capacité des citoyens et des citoyennes de partager les préoccupations et les responsabilités envers l'environnement. Nous ne pourrons pas jouir d'un dîner ou d'un déjeuner avec la famille et les amis sans craindre une guerre ou une explosion de violence si nous n'avons pas la diplomatie des bases et la compétence dans la médiation à tous les niveaux de la vie sociale et politiques.

En effet, on a besoin d'actions concrètes **MAINTENANT** pour assurer l'exercice plein du droit fondamental des femmes et des hommes à apprendre et à se développer tout au long de la vie. Ce qui est en jeu est la dignité de chaque citoyen et citoyenne, ainsi que leur désir de partager l'exploration et le développement d'un *autre monde possible*.

Nous savons quelles sont les types de politiques et d'actions nécessaires. Plusieurs histoires à succès ont été racontées et peuvent encore être racontées. Nous les avons discutées à la CONFINTEA V et on les explore depuis lors. Ce dont on a besoins maintenant est l'**action**, et donc, la **volonté politique et communautaire**.

Le temps presse. Le risque de ne pas prendre d'action est trop haut.

Le message reçu de toutes les régions du monde est clair : la prochaine CONFINTEA VI devra se charger de changements réels, visibles et durables.

